



Sur le territoire

Le Fonds FNASS soins palliatifs CPAM de la Nièvre

Le Fonds National d'Action Sanitaire et Social (FNASS) est un dispositif de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Il apporte, sous certaines conditions, une aide financière aux personnes dont l'état de santé justifie une prise en charge dans une démarche de soins palliatifs.

La MSA (Sécurité Sociale Agricole) a mis en place une aide financière similaire à celle proposée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sous la dénomination « Aide aux soins palliatifs ».

Ces financements sont attribués au titre d'une prestation d'aide extra-légale soumise à conditions de ressources. Le montant de l'aide va dépendre des ressources de l'assuré (revenus et charges des trois derniers mois), et elle peut se cumuler avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Cette aide va servir à financer certains services spécifiques au bénéfice direct du malade :

- Des prestations de garde malade,
- L'achat de fournitures spécifiques,
- Des dépenses de médicaments partiellement ou non remboursables dès lors qu'elles sont justifiées médicalement (certificat médical).

Pour bénéficier de cette aide, le patient doit :

- être en phase évolutive ou terminale d'une maladie pour laquelle il relève des soins palliatifs (attestation du médecin),
- être pris en charge au titre de cette maladie par :
 - > une équipe mobile de soins palliatifs,
 - > un réseau de santé en soins palliatifs,
 - > ou un service d'hospitalisation à domicile.

Le dossier comprenant le formulaire spécifique est réalisé par la structure de soins palliatifs qui suit le patient. Ce dernier, pour les patients relevant de la CPAM 58, doit être complété et renvoyé à EMERAUDE 58 qui assure dans la Nièvre, sur délégation de la CPAM, la gestion de l'enveloppe pour le financement de la prestation garde malade et dépenses de médicaments. Concernant l'achat de fournitures spécifiques, la demande doit être directement envoyée à la CPAM 58.

La prestation est versée à la structure intervenant dans le cadre de la prestation garde-malade et à la pharmacie pour les médicaments. Dans le cas où le patient aurait réalisé l'avance des frais, la prestation lui sera directement versée sur présentation des factures acquittées.

En quelques chiffres :

En 2024, 13 personnes ont bénéficié de cette aide et plus de 400 heures de garde malade ont été financées.

Pour tous renseignements et constitution de dossier, vous pouvez contacter :

EMERAUDE 58
Tél. : 03 86 21 57 14



**l'Assurance
Maladie**

Nièvre

Nouveau

Vous pouvez dès à présent effectuer vos demandes de prise en charge directement sur notre site internet :

www.emeraude-58.com

Mouvement des pros

Ils nous quittent :

Dr Wilhelmina Van Osta, médecin généraliste, qui exerçait à Montsauche-les-Settons.

Dr Marie-Yvonne Saulnier, médecin généraliste, qui exerçait à Cosne-Cours-Sur-Loire,

Dr Franciscus Spee, médecin généraliste, qui exerçait à Tannay,

Dr Regis Julien, médecin généraliste, qui exerçait à Dornes

Dr Philippe Mucha, médecin généraliste, qui exerçait au Centre de Santé Territorial de Nevers

Dr Grégoire Longueville, cardiologue qui exerçait à Nevers

Le DAC est au regret de vous annoncer le décès de **Christophe De Meyer** kinésithérapeute à Saint-Benin-d'Azy

Mouvement sur territoire :

Dr Daniela Anghel-Marin, médecin généraliste arrive à la MSP Coulanges-les-Nevers.

Reprise d'activité :

Le **Dr Patrick Gautheron** a repris son activité dans son cabinet de Fourchambault.



La journée des référents institutionnels en soins palliatifs s'est déroulée le 10 décembre 2024 à l'EHPAD « l'œuvre Hospitalière » de Corbigny sur le thème : La phase terminale en EHPAD.

Cette journée fut un temps de réflexion bienvenu au profit des référents nivernais afin d'échanger sur leur pratique quotidienne et sur leur mode de fonctionnement.

Plusieurs temps ont rythmé la journée : L'EHPAD de Corbigny a présenté une scénette évoquant la situation d'une résidente et réalisée par le personnel. Quoi de mieux pour aborder de façon ludiques diverses situations cliniques dernièrement vécues : décès brutaux, lors de courts séjours, dans le cadre d'un accompagnement en soins palliatifs, lors d'un hébergement temporaire...

Les riches échanges ont permis aux participants de s'interroger sur :

- le changement de chambre des résidents en fin de vie lorsqu'ils sont en chambre double,
- les traitements médicamenteux et non-médicamenteux,
- la place des familles,
- l'importance de l'anticipation...

L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs de la Nièvre (EMSP 58) a apporté son expérience en la matière en précisant :

- les soins palliatifs et leurs différentes étapes,
- les derniers jours.

Cette journée a été l'occasion pour le Dr Bénédicte Rousset, chirurgien-dentiste à Corbigny d'exposer aux référents présents l'importance de l'hygiène et des soins

bucco-dentaires : ils permettent en effet de lutter contre les infections et d'améliorer le bien-être des patients. Cette intervention a été suivie par des ateliers où certains résidents se sont portés volontaires.

Une réflexion s'est poursuivie sur le thème de la médicalisation en fin de vie. Les échanges furent riches et pertinents.

La journée s'est conclue par une présentation des outils utilisés par l'équipe de l'EHPAD de Corbigny :

- le chariot sensoriel,
- le chien d'accompagnement Sunny,
- le PASA de nuit,
- le fauteuil relaxant,
- Les procédures mises en place,
- La chambre « les Hirondelles » qui a été récemment réaménagée suite à une rencontre avec l'EMSP 58.

Cette chambre spacieuse, située dans un endroit calme de l'établissement, permet désormais d'accueillir de jour comme de nuit la famille du résident.

Le prochain rendez-vous pour les référents est programmé **le 18 février 2025 à l'EHPAD de Moulins-Engilbert** avec comme thème :

EHPAD : lieu de privation de liberté ?
Consentement, UVP...

Gratuit sur inscription auprès du du secrétariat de l'EMSP au 03 86 21 57 14



**Équipe mobile
soins palliatifs
de la Nièvre**

Portée par Emeraude 58



Ayant à cœur d'être au plus près de l'actualité de notre territoire, de ses problématiques et de ses enjeux, le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre organise des conférences/débats animées par des professionnels de terrain.

La première conférence, animée par **Jérôme Moreau - Président de l'association France Victimes 58 - ANDAVI**, a pour thème :

La place de l'enfant dans le cadre de violences intra-familiales

Elle se tiendra le :

Judi 6 février 2025 à 19h

**à la Salle de Nevers Agglomération
124 route de Marzy - Nevers**

Un cocktail vous sera offert en fin de conférence.

Afin de permettre une meilleure organisation, merci d'informer le DAC 58 de votre présence par téléphone au 03 86 21 70 95 ou par mail à l'adresse info@dac58.com

Formation

WEBINAIRE

Le vocabulaire de la santé mentale

Vendredi 7 Février 2025 à 12h30

Animé par **Alain VERNET** - psychologue, ancien enseignant à l'Université de Tours.

Tarif : 20€ par personne - gratuit pour les étudiants

Renseignements et inscriptions :

Service formation d'Emeraude 58

Tél. : 03 86 21 70 95

Mail : formations@emeraude-58.com

Site : www.emeraude-58.com